VENTES POUR TAXES

GERMAN AMERICAN HOMESTEAD—
No. 1549—Pourtaxes de ville de l'année 1912 montant à.....$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 663, borné par les rues Holly Grove, Quince, Gen. Ogden, Heaton, mesurant 30 pieds de face à la rue Holly Grove, sur 120 pieds de profondeur.

WM. GRANT—
No. 431—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain, No 29 dant l'Ilet No. 752 borné par les rues Pierce, Baudin, Bank et Scott, mesurant 25 pieds de face à la rue Pierce sur 100 pieds de profondeur.

MME S. H. GRANDJEAN—
née 1912 montant à.....$20.90
No. 787—Pour taxes de ville de l'an-
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme terrains No. 30 et 33 dans l'Ilet No. fo 163 Ilet 9 borné par les rues Venus, Lombard, Painters, Boulevard de Gentilly mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Venus sur 119 pieds de profondeur. Lot 33 forme le coin des rues Lombard et Venus.

LEVI GAUT—
No. 1205—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 245, borné par les rues Ptolemy, Socrates, Nunez et Teche, mesurant 30 pieds de face à la rue Nunez par 120 pieds en profondeur, et formant le coin des rues Nunez et Ptolemy.

MME HONORA GAIVENS—
No. 474—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 420, borné par les rues Thalia, Willow, Melpomène et Clara, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue Thalia par 96 pieds en profondeur.

MME L. GASTAUER—
No. 1054—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. A dans l'Ilet No. 357, borné par les rues Fourth, Robertson, Third et Freret, mesurant 32 pieds de face à la rue Fourth par 92 pieds 4 pouces en profondeur, et formant le coin des rues Fourth et Robertson.

SUCCESSION JNO. GRAVES—
No. 1136—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$48.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 17-18-19 dans l'Ilet No. 98, borné par les rues Pacific, Evalina, Atlantic et Eliza. Terrain 17 mesurant 31 pieds 7 pouces par 123 pieds 8 pouces en profondeur, terrains 18, pt. 19 mesurant 47 pieds de face par 123 pieds en profondeur.

SUCCESSION JNO. GRAVES—
No. 1135—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 55, borné par les rues Patterson, Le Boeuf, Pelican et Thayer, mesurant 40 pieds de face à la rue Patterson par 120 pieds en profondeur, et formant le coin des rues Patterson et Le Boeuf.

WALTER L. GENERES—
No. 528—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Pt. 81 83 dans l'Ilet No. 168, borné par les rues Boulevard, Morgan, Dumaine, Orleans et l'Avenue du City Park, mesurant divers pieds de face à l'Avenue Morgan.

GEO. GENERES—
No. 662—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné, comme terrain, No. 14 dans l'Ilet No. 390 borné par les rues Julia, Scott, Catina et Taylor, mesurant 30 pieds de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur.

MISS HELEN GIRARD—
No. 639—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$14.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 227 borné par les rues St. Philippe, Roman, Derbigny et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces de face en profondeur.

MLLE F. M. GIRAULT—
No. 660—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 438 etc, borné par les rues Moss, Grande route St. John, Promenade Florida et Jeff. Davis Parkway et mesurant 30 pieds de face à la rue Moss, sur 166 pieds 5 pouces de profondeur.

MLLE F. M. GIRAULT—
No. 661—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 438 borné par les rues Moss, Grande route St. John, Promenade Florida et Jeff. Davis Parkway, mesurant 30 pieds de face à la rue Moss, sur 124 pieds 7 pouces de profondeur.

FRANCIS E. GUEDRY—
No. 712—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet No. 293f, borné par les rues Convent, Senate, Emily et Pelopidas.

WM. C. HARRISSON—
No. 152—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$154.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléanas, désignés comme terrains Nos. 6 et 7 dans l'Ilet No. 154 borné par les rues Magazine, Thalia, Camp et Melpomène, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine sur 127 pieds de profondeur forme le coin des rues Magazine et Thalia.

T. B. HORRIER—
No. 107—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain ½ ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ½ ilet dans l'Ilet No. 742 borné par les rues St. Pierre, Lowerline, Venus, Aglar.

MRS FRED. H. HUBBELL—
No. 585—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$90.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 160 borné par les rues Douane, Marais, Villere, Bienville, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Douane sur 147 pieds 10 pouces de profondeur.

MME JULIA HUSSEY—
No. 202—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$66.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 et 18 dans l'Ilet No. 403 borné par les rues Claiborne, Gasquet, Robertson et Tulane, mesurant 25 pieds de face à la rue Claiborne, sur 160 pieds de profondeur. Le lot 18 mesure 25 pieds de face sur 172 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

HELLEN G. HOLLAND, ET ALS—
No. 900—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 23 et 24 dans l'Ilet No. 1376, borné par les rues Touro, Frenchman, Dorgenois et Law, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Touro sur 127 pieds de profondeur.

MME H. H. HOLDEN—
No. 785—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$12.10
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains No. 1, 2, 3, dans l'Ilet No. fo 158 Ilet 36 borné par les rues Jasmin, Franklin, West, Lotus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur. Lot un forme le coin des rues Franklin et Jasmin.

MME MARIA DE HAVA—
No. 144—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 113 borné par les rues Annunciation, Euterpe, Constance et Race, mesurant 30 pieds de face à la rue Annunciation sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

MME THOS. HALEY—
No. 150—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2-6 dans l'Ilet No. 153 borné par les rues Magazine, Melpomène, Camp et Terpsichore, mesurant 26 pides 10 pouces de face à la rue Magazine, sur 114 pieds 10 pouces de profondeur.

WID. MATTHEW HART—
No. 127—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No 11 dans l'Ilet No. 575, borné par les rues Perdido, Rocheblave, Dorgenois, Gravier, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Perdido et Rocheblave.

MLLE EMMA A. HARDY—
No 292—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4-19 dans l'Ilet No. 582, borné par les rues Palmyra, Broad, Cleveland et Dorgenois, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Palmyra sur 159 pieds de profondeur.

MICHEAL J. HARRIS, ET ALS—
No. 171—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 417 borné, par les rues Melpomène, Magnolia, Inalia, et Clara, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomene sur 127 pieds de profondeur—

MME B. HAMILTON—
No. 425—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 736 borné par les rues Cortez, Baudin, Scott et D'Hemecourt, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez, sur 100 pieds de profondeur.

E. B. HARRAL—
No. 408—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$308.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 7 dans l'Ilet No. 131 borné par les rues Magazine, Gravier, Tchoupitoulas et Natchez, mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur 59 pieds 9 pouces de profondeur forme le coin des rues Magazine et Gravier.

WM. B. HARNSEL—
No. 663—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 4 dans l'Ilet No. 719, borné par les rues Japonica, Claiborne, Derbigny et Kentucky, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Japonica sur 121 pieds de profondeur forme le coin des rues Japonica et Claiborne.

IKE HERDMAN—
No. 309—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No. 6 dans l'Ilet No. 145 borné par les rues St. Ferdinand, Architecte, Royale et Port, mesurant 17 pieds de face à la rue Architecte sur 138 pieds de profondeur.

ADOLPH HORNIN—
No. 428—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$39.60
Deux certains terains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 21 et 22 dans l'Ilet No. 750, borné par les rues Pierce, Ulloa, Scott et D'Hemcourt, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Pierce sur 100 pieds de profondeur.

GEO. HOFFMAN—
No. 620—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No. 20 dans l'Ilet No. 18 borné par les rues Decatur, Barracks, Chartres et Gov. Nicholls, mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

HOME REALTY CO.—
No. 334—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24-2 B dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Grant, Annette, Allen et Miro, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Grant sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

MME JULIA HUSSEY—
No. 201—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No. 11-17 dans l'Ilet No. 403, borné par les rues Claiborne, Gasquet, Robertson et l'Avenue Tulane, mesurant 25 pieds de face à l'Avenue Claiborne, sur 160 pieds de profondeur.

MME MAX L. C. HUET—
No. 603—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 422, borné par les rues Lopez, Canal, Salcedo et Iberville, mesuranat 25 pieds de face à la rue Lopez, sur 101 pieds de profondeur.

J. T. IRWIN ET MME R. DELLEMAS—
No. 731—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.10
Un certain ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'Ilet No. 3116 borné par les rues Japonica, Emily, Mandolin, Stephen et Girard.

CLARA JOHNSON—
No. 1350—Pour taxes d eville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 749 borné par les rues Milon, S. Johnson, Galvez, Gen Taylor, mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 106 pieds de profondeur.

MME AUF JOHNSON—
No. 946—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.10
Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 16, dans l'Ilet No. 3,269, borné par les rues Frenchmen, Lombard, Elysian Fields et Virginius, mesurant 35 pieds de face à la rue Frenchmen sur 120 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MME FRANK J. JOHNSON—
No. 677—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$13.20
Deux certains lots et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 16 pt. 17 dans l'Ilet No. 524, borné par les rues Feliciana, Villere, Clouet et Urquhart.

R. B. JENNINGS—
No. 1066—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 32 dans l'Ilet No. 485, borné par les rues Dorgenois, Third, Broad et Fourth, mesurant 33 pieds de face à la rue Dorgenois sur 113 pieds de profondeur.

RUTH JOHNSON—
No. 609—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 504, borné par les rues Cortez, Canal, Telemachus, et Iberville, mesurant 30 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds de profondeur.

RUTH JOHNSON—
No. 610—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 pt. 16 dans l'Ilet No. 504, borné par les rues Cortez, Canal, Telemachus et Iberville, mesurant 30 pieds 0 pouces de face à la rue Cortez sur 138 pieds de profondeur.

ARTHUR JOHNSON—
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$77.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 5-6-7, dans l'Ilet No. 584, borné par les rues Banks, Dorgenois et Broad, mesurant 25 pieds de face à la rue Branks sur 400 pieds de profondeur.

J. JOHNSON—
No. 421—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 558, borné par les rues Perdido, Tonti, Rocheblave et Gravier mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

J. JOHNSON—
No. 420—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 558, borné par les rues Perdido, Tonti Rocheblave et Gravier mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

MME THEO KRAEMER—
No. 980—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$17.60
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. pt. 6 dans l'Ilet No. 281, borné par les rues Bourgogne, Press, Montegut et Rempart, mesurant 18 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

FRANK J. KERN—
No. 789—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 5434-35, borné par les rues America, Columbus, Frankfort et Deers, mesurant 28 pieds de face à la rue America sur 150 pieds de profondeur.

KINGS GREAT WESTERN POWDER Co. OF KENIO, OHIO.
No. 6,354—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrtain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 291-2, borné par les rues Webster, Oliver Line et Magellan et la ligne de paroisse mesurant 500 pieds de face à la rue Webster sur 700 pieds de profondeur à une distance de 400 pieds du coin des rues Bringier et Webster.

MME H. M. KNOLL—
No. 537—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 13-15 dans l'Ilet No. 592, borné par les rues Murat, Toulouse, Olympia et St-Peter, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Murat sur 120 pieds de profondeur.

FRED'K ILLG—
No. 552—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 19-20 dans l'Ilet No. 113 borné par les rues Catina, Julia, Filmore et Ridgeley, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Catina sur 112 pieds de profondeur.

VVE ERNESTINE KATZ—
No. 612—Pour taxss de ville de l'année 1912 montant à.....$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 208 borné par les rues Rempart, Perdido, Saratoga et Gravier, mesurant 26 pieds de face à la rue Rempart sur 123 pieds 9 pouces de profondeur.

GUSTAVE KREIBS—
No. 481—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 57, borné par les rues St. Philip, Royale, Dumaine et Bourbon, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 80 pieds de profondeur.

JNO. KIERAN—
No. 196—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24, dans l'Ilet No. 600, borné par les rues Perdido, White, Broad, et Poydras, mesurant 31 pieds de face à la rue Perdido par 120 pieds en profondeur.

ROMAIN LAFONTAINE—
No. 1172—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un terrain dans l'Ilet No. 3434-34, borné par les rues Ant, Franklin, Deers et Col. mesurant 30 pieds de face à la rue America sur 150 pieds de profondeur.

MARGARET LITTLEFIELD—
No. 1053—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-23 dans l'Ilet No. 689, borné par les rues Tricou, Hancock, Robertson et Claiborne, mesurant 79 pieds 6 pouces de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

MLLE WINONA S. LEMLEY—
No. 1771—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 25, borné par les rues Millaudon, Esther, Wall et Scott, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MIKE LAVINE et BENJ. GOLDBERG—
No. 707—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 287, borné par les rues Rempart, Thalia, Saratoga et Melpomène, mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Rempart par 96 pieds en profondeur.

LOUIS A. LACROIX—
No. 746—Pour taxes de ville de l'année 1912 montan tà.....$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12, dans l'Ilet No. 82, borné par les rues Burgundy, Dauphine, Gov. Nicholls et Barracks, mesurant 27 pieds de face à la rue Burgundy par 90 pieds en profondeur.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX—
No. 1047—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1548, borné par les rues Bourbon, Touro, Duels et Hope, mesurant 150 pieds de face à la rue Duels par 150 pieds en profondeur.

LOUIS LARCHE—
No. 1790—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 282, borné par des rues Lowerline, Spruce, Adams et Panola, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline par 118 pieds 9 pouces en profondeur.

J. JNO. LAWRENCE—
No. 1538—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7, dans l'Ilet No. 10 P. B., borné par les rues Broadway, Oak, Warsaw et Pine, mesurant 51 pieds de face à la rue Broadway par 120 pieds en profondeur.

JNO. LACOSTE—
No. 1364—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No....11 dans l'Ilet No. 364, borné par les rues Washington, Magnolia, Sixth et Robertson, mesurant 29 pieds de face à la rue Magnolia par 134 pieds en profondeur.

MME HY. L. LAZARUS—
No 1433—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$330.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 5-8-9, dans l'Ilet No. 272, borné par les rues Camp, Foucher, Chestnut et Aline. Lots 5-8 31 pieds de face à la rue Foucher par 125 pieds en profondeur. Lot 9 mesure 31 pieds de face par 125 pieds en profondeur.

ELDON S. LAZARUS—
No. 1678—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$92.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5-2-6 dans l'Ilet No. 534, borné par les rues Octavia, Franklin, Liberty et Joseph, mesurant 45 pieds de face à la rue Octavia par 125 pieds en profondeur.

W. JOS. LENNOX—
No. 1426—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 5 et 9 dans l'Ilet No. 168 borné par les rues Summer, Homer, Olivier et Newton, mesurant 35 pieds en profondeur. Lot 9 forme le coin des rues Summer et Homer.

VVE U. P. LEAF—
No. 1131—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 641, borné par les rues Marigny, Robert, Mandeville et Claiborne, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny par 120 pieds en profondeur.

D. JOSEPH LEBLANC—
No. 434—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 375, borné par les rues Touro, Frenchmen, Rempart et St. Claude, mesurant 94 pieds de face à la rue Touro par 31 pieds en profondeur et formant le coin Touro et Rempart.

ISAAC LEVY—
No. 544—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$242.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 336, borné par les rues Canal, Franklin, Liberty et Gasquet, mesurant 28 pieds de face à la rue Canal par 95 pieds en profondeur.

ISAAC LEVY—
No. 545—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 336, borné par les rues Canal, Franklin, Liberty et Gasquet, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Franklin, par 52 pieds 3 pouces en profondeur.

CURRENT LEWIS—
No. 1668—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 499, borné par les rues Jena, Saratoga, Cadiz et Rempart, mesurant 30 pieds de face à la rue Jena, par 81 pieds 6 pouces en profondeur et formant le coin Jena et Saratoga.

VVE. JAS. LEE—
No. 1406—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$19.80
Deux certains terrains et améliorations, qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 et 9, dans l'Ilet No. 86, borné par les rues Alix, Powder, Bouny et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix par 120 pieds en profondeur.

MME E. LIVAUDAIS—
No. 1203—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. C, dans l'Ilet No. 1350, borné par les rues DeSoot, Broad, Bell, Le Breton et Allen, mesurant 88 pieds de face à la rue DeSoto par 91 pieds en profondeur.

JAMES LHOSTE—
No. 1092—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 653, borné par les rues Feliciana, Robert, Clouet et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana par 112 pieds en profondeur.

MME GEO. MITCHELL—
No. 1087 — Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 579 borné par les rues Robert, Howard, Soniat et Freret, mesurant 27 pieds de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur.

JAS. T. MONTGOMERY—
No. 1716—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 30 dans l'Ilet No. 719 borné par les rues Jena, Roman, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur et forme le coin de Jena et Roman.

VENTES POUR TAXES

MIGUEL MOUSANA—
No. 1452—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1-5-24 dans l'Ilet No. 210, borné par les rues Dante, Birch, Cambronne et Green, mesurant lot 1-5 80 pieds de face à la rue Dante par 120 pieds en profondeur, las 24 mesure 30 pieds de face à la rue Birch par 150 pieds en profondeur.

P. LOUIS MATTLE—
No. 1505—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$121.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8-11 dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Annunciation, Austerlitz, Laurel et Gen. Taylor, mesurant lot 8-10 90 pieds de face à la rue Annunciation par 125 pieds en profondeur et formant le coin des rues Annunciation et Gen. Taylor.

W. JULES MARKET—
No. 1501—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$110.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 18, dans l'Ilet No. G. V. 26, borné par les rues Ferdinand, Elizabeth, Pine et Broadway, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway par 120 pieds en profondeur et formant le coin des rues Broadway et Ferdinand.

MME ANTHONY MEYN—
No. 486—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 et 9 dans l'Ilet No. 912, borné par les rues Johnson, Prieur, Touro et Français, mesurant 27 pieds de face à la rue Johnson par 159 pieds en profondeur.

G. FREDK MEYER—
No. 1157—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 1323, borné par les rues Music, Dorgenois, Virtue et St. Roch, mesurant 29 pieds de face à la rue Music par 145 pieds en profondeur.

H. T. ERNEST MEYER—
No. 733—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2-3 dans l'Ilet No. 477, borné par les rues Lafayette, Bertrand, Roman et Prieur, mesurant 67 pieds de face à la rue Lafayette par 87 pieds 5 pouces en profondeur et formant le coin des rues Lafayette et Bertrand.

VVE THOS. J. MITCHELL—
No. 563—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B. 11-12 dans l'Ilet No. 582, borné par les rues Cleveland, Dorgenois, Broad et Palmyra, mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Cleveland par 150 pieds en profondeur.

MME JOHN NAVARRE—
No. 483—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. A et B dans l'Ilet No. 52 G. V. borné par les rues Anne, Irma, Audubon et Broadway, mesurant 60 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

CHAS. E. NEWWALD—
No. 1450—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$28.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 21 H. Ville borné par les rues Eleanore, Patton, Constance et Nashville, mesurant 30 pieds de face à la rue Eleonore, sur 165